

**COMITÉ SYNDICAL**  
du 14 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 février, à 9h00, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 7 février 2017, se sont réunis au nombre de 84 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, à l'Hôtel de Ville de Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-François Vigier.

Présents :

Christian METAIRIE - ARCUEIL, Josiane FISCHER - ASNIERES-SUR-SEINE, Pascal BEAUDET - AUBERVILLIERS, Jacques CHAUSSAT - AULNAY-SOUS-BOIS, Yasmine BOUDJENAH - BAGNEUX, Jean-François VIGIER - BURES-SUR-YVETTE, Jean-Paul MARTINERIE - CHÂTENAY-MALABRY, Christophe TAMPON-LAJARIE - CHAVILLE, Amélie DELATTRE - COLOMBES, Eric CESARI - COURBEVOIE, Stéphane BEAUDET - COURCOURONNES, Sylvie SIMON-DECQ - CRETEIL, André MANGIN - DRANCY, Eugénie PONTHER - EPINAY-SUR-SEINE, Jeanne BECART - GARCHES, Patrice LECLERC - GENNEVILLIERS, Michel BUSSY - GONESSE, Stéphane OLIVIER - GUYANCOURT, Romain MARCHAND - IVRY-SUR-SEINE, Robin REDA - JUVISY-SUR-ORGE, Véronique COTE-MILLARD - LES CLAYES-SOUS-BOIS, Guillaume LAFEUILLE - LES LILAS, Michel HERBILLON - MAISONS-ALFORT, Joël ALLAIN - MALAKOFF, Georges KOCH - MEUDON, Marianne MARGATE - MITRY-MORY, Xavier LEMOINE - MONTFERMEIL, Patrick JARRY - NANTERRE, François MARTINACHE - NEUILLY-PLAISANCE, Patrick GAUTRAT - NEUILLY-SUR-SEINE, Anne HIDALGO - PARIS RP, Bernard GAHNASSIA - PUTEAUX, Jacques CHAMPION - ROMAINVILLE, Patrick OLLIER - RUEIL-MALMAISON, Didier PAILLARD - SAINT-DENIS, Valérie MAYER-BLIMONT - SANTENY, Philippe LAURENT - SCEAUX, Jean-Louis TESTUD - SURESNES, Thierry DEBARRY - VILLECRESNES, Jean-Michel ISSAKIDIS - VIROFLAY, Daniel GUIRAUD - EPT EST ENSEMBLE, Michel LEPRETRE - EPT GRAND ORLY, Valérie MAYER-BLIMONT - EPT HAUT DU VAL DE MARNE, Chantal BRAULT - EPT VALLEE SUD, Jean-Noël MOISSET - CA ROISSY PAYS DE FRANCE, Michel LEPRETRE - EPT VAL DE BIEVRE - SEINE AMONT, Patrick OLLIER - METROPOLE DU GRAND PARIS.

Excusés :

Eric GRILLON - ABLON-SUR-SEINE, Luc CARVOUNAS - ALFORTVILLE, Hugues RIBAUT - ANDRESY, Jean-Yves SENANT - ANTONY, Pierre SARDOU - BAGNOLET, Gilbert STROHL - BAILLY-ROMAINVILLIERS, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - BIEVRES, Stéphane DE PAOLI - BOBIGNY, Patrick DOUET - BONNEUIL-SUR-MARNE, Paul HESSENBRUCH - BOUGIVAL, Philippe LOREC - BOURG-LA-REINE, Jean-Pierre SPILBAUER - BRY-SUR-MARNE, Chantal BRUNEL - BUSSY-SAINT-GEORGES, Jean-Yves LE BOUILLONNEC - CACHAN, Christophe DELRIEU - CARRIERES-SOUS-POISSY, Dominique ADENOT - CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hervé GICQUEL - CHARENTON-LE-PONT, Jean-Pierre SCHOSTECK - CHÂTILLON, Carine BORDUY - CHENNEVIERES-SUR-MARNE, Jacques CACHIN - CHESSY, Joseph SWIERK - CHILLY-MAZARIN, Didier GUILLAUME - CHOISY-LE-ROI, Jean-Didier BERGER - CLAMART, Rémi MUZEAU - CLICHY-LA-GARENNE, Ludovic TORO - COUBRON, Quentin GESELL - DUGNY, Philippe SUEUR - ENGHEN-LES-BAINS, Jean-François VIGIER - FONTENAY-AUX-ROSES, Yves TRAUGER - FONTENAY-LE-FLEURY, Jean-François VIGIER - FONTENAY-SOUS-BOIS, Daniel LEVEL - FOURQUEUX, Michel TEULET - HOUILLES, Olivier DELAPORTE - LA CELLE SAINT-CLOUD, Laurence BER

Accusé de réception en préfecture  
0751209020675-201702141PM201706-DE  
Date de télétransmission : 28/02/2017  
Date de réception préfecture : 28/02/2017

**PARIS**  
**MÉTROPOLE**



Gilles CARREZ - LE PERREUX-SUR-MARNE, Philippe PEMEZEC - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier DOUSSET - LE PLESSIS-TREVERSE, Jean-Michel GENESTIER - LE RAINCY, François GARAY - LES MUREAUX, Yves BOUHOURD - L'ETANG-LA-VILLE, Vincent JEANBRUN - L'HAY-LES-ROSES, Françoise LECOUFFLE - LIMEIL-BREVANNES, François PELLETANT - LINAS, Pierre-Yves MARTIN - LIVRY-GARGAN, Daniel GODART - LOUVECIENNES, Michel VIALAY - MANTES-LA-JOLIE, Monique FUHRER-MOQUEROU - MANTES-LA-VILLE, Yves PERROT - MARLY-LE-ROI, Christiane BARDY-WEISS - MARNES-LA-COQUETTE, Sylvie GERINTE - MAROLLES-EN-BRIE, Patrice BESSAC - MONTREUIL, Jacques FAUBERT - NEUILLY-SUR-MARNE, Yvan FEMEL - NOISEAU, Thomas FRANCESCHINI - NOISY-LE-SEC, Michel De RONNE - ORMESSON-SUR-MARNE, David ROS - ORSAY, Georges URLACHER - PERIGNY-SUR-YERRES, Michel FOURCADE - PIERREFITTE-SUR-SEINE, Michel VALLADE - PIERRELEAYE, Gilles BORD - PONTAULT-COMBAULT, Claude CAPILLON - ROSNY-SOUS-BOIS, Michel GUILLAMAUD - ROSNY-SUR-SEINE, Raymond CHARRESSON - RUNGIS, Eric BERDOATI - SAINT-CLOUD, Patrick BEAUDOUIN - SAINT-MANDE, Christian CAMBON - SAINT-MAURICE, François PUPPONI - SARCELLES, Alexandra DUBLANCHE - SARTROUVILLE, Stéphane GATIGNON - SEVRAN, Grégoire DE LA RONCIERE - SEVRES, Azzédine TAÏBI - STAINS, Gilles GASSENBACH - TAVERNY, Richard DELL'AGNOLA - THIAIS, François ASENSI - TREMBLAY-EN-FRANCE, Dominique BAILLY - VAUJOURS, Thomas JOLY - VERRIERES-LE-BUISSON, Pascal COLLADO - VERNOUILLET, Aline de MARCILLAC - VILLE D'AVRAY, Elie YEBOUET - VILLEJUIF, Didier GONZALES - VILLENEUVE-LE-ROI, Sylvie ALTMAN - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Daniel LAURENT - VILLEPINTE, Carinne JUSTE - VILLETANEUSE, Michel OUDINET - VILLIERS-SUR-MARNE, Laurent LAFON - VINCENNES, Michel LEPRETRE - VITRY-SUR-SEINE, Dominique BOULEY - WISSOUS, Amaud DE BELENET - CA VAL D'EUROPE, Michel CHARTIER - CA MARNE ET GONDOIRE, Olivier LEONHARDT - CA CŒUR D'ESSONNE AGGOMERATION, Christian FAVIER - CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, Pierre BEDIER - CONSEIL GENERAL DES YVELINES, Valérie PECRESSE - CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE.

Ont donné pouvoir :

Yves REVILLON - BOIS-COLOMBES, Sylvine THOMASSIN - BONDY, Pierre-Christophe BAGUET - BOULOGNE-BILLANCOURT, Stéphanie DAUMIN - CHEVILLY-LARUE, Olivier KLEIN - CLICHY-SOUS-BOIS, Jean-Jacques BRIDEY - FRESNES, Patricia TORDJMAN - GENTILLY, André SANTINI - ISSY-LES-MOULINEAUX, Olivier DOSNE - JOINVILLE-LE-PONT, Gilles POUX - LA COURNEUVE, Jean-Pierre HERVO - LA GARENNE-COLOMBES, Jean-Paul FAURE-SOULET - LA QUEUE-EN-BRIE, Thierry MEIGNEN - LE BLANC-MESNIL, Vincent CAPO-CANELLAS - LE BOURGET, Jean-Marc NICOLLE - LE KREMLIN-BICÊTRE, Gérard COSME - LE PRE SAINT-GERVAIS, Patrick BALKANY - LEVALLOIS-PERRET, Mohamed GNABALI - L'ÎLE-SAINT-DENIS, Yves THOREAU - MANDRES-LES-ROSES, Jean-Noël CARPENTIER - MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Jean-Loup METTON - MONTRouGE, Jacques JP MARTIN - NOGENT-SUR-MARNE, Christine JANODET - ORLY, Bertrand KERN - PANTIN, Karl OLIVE - POISSY, William DELANNOY - SAINT-OUEN, Françoise BAUD - VALENTON, Bernard GAUDUCHEAU - VANVES, Virginie MICHEL-PEULSEN - VAUCRESSON, Pascal THEVENOT - VELIZY-VILLACOUBLAY, Pierre-Christophe BAGUET - EPT GRAND PARIS SEINE OUEST, Patrick BRAOUEZEC - EPT PLAINE COMMUNE, Francis CHOUAT - CA GRAND PARIS SUD, Michel BOURNAT - CA PARIS SACLAY, Luc STREAHIANO - CA PLAINE VALLEE, Patrick DEVEDJIAN - CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE Stéphane TROUSSEL - CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS.

Monsieur Philippe Laurent, représentant la commune de Sceaux, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

Objet : Approbation d'une remise de dette.

Le Conseil régional d'Île-de-France a souhaité dès l'année dernière, revoir sa contribution annuelle au syndicat mixte, dans le cadre de la baisse voulue de ses dépenses de fonctionnement.

Après discussions entre le syndicat mixte et le Conseil régional d'Île-de-France, il a été convenu que la cotisation annuelle finalement versée au Forum métropolitain du Grand Paris, serait d'un montant de 200 000€ (deux cents mille euros), et non de 341 805€ (trois cent quarante et un mille huit cent cinq euros). Or ce dernier montant ayant été inscrit au budget primitif 2016 a fait l'objet de l'émission du titre n°9 le 13 mai 2016, lequel a été honoré à hauteur de 200 000€.

En conséquence, je vous propose d'approuver la présente remise de dette qui s'élève à 141 805€ (cent quarante et un mille huit cent cinq euros) pour solder la créance et ainsi, décharger de sa responsabilité le comptable public.





LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 85-924 du 30 août 1985 et notamment son article 47 ;

Vu la circulaire n° 88-079 du 28 mars 1988 et notamment ses paragraphes 4134 et 4135 ;

Vu l'arrêté du 13 février 2017 du Préfet de Région, Préfet de Paris, autorisant la modification des statuts du syndicat mixte ouvert d'études ;

Vu les statuts du Syndicat mixte ouvert d'études *Forum métropolitain du Grand Paris* ;

Vu l'exposé des motifs du Président de *Forum métropolitain du Grand Paris* ;

Considérant qu'il convient d'accorder une remise de dette partielle au Conseil régional d'Île-de-France pour les raisons expliquées dans l'exposé des motifs.

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> :** Approuve la remise de dette d'un montant de 141 805 € (cent-quarante et un-huit cent-cinq euros) au Conseil régional d'Île-de-France.

**Article 2 :** Décide de mettre fin à la créance.

**Article 3 :** Dit que cette remise de dette donne lieu à l'émission d'un mandat au chapitre 65, article 65732 « subvention à la Région » au nom du Conseil régional d'Île-de-France et que la prise en charge de ce mandat viendra apurer le titre de recette n°9 initialement émis.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.



Le Président

Jean-François Vigier